

LES JOURNÉES PORTES OUVERTES

DES SAVOIR-FAIRE ET DE LA VISITE D'ENTREPRISE

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

« C'est Fabriqué chez Nous »

I. Présentation générale de l'événement

Que sont les Journées Portes Ouvertes (JPO) ?

Les JPO sont un événement régional grand public d'envergure porté par l'Agence Régionale du Tourisme (Auvergne-Rhône-Alpes-Tourisme) et la Direction du Tourisme de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec l'association Entreprise & Découverte.

Quel est l'objectif de cette initiative ?

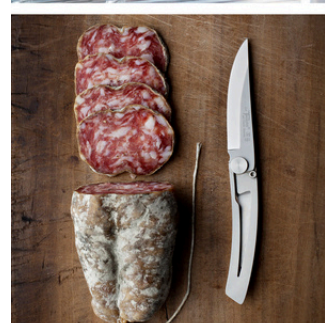
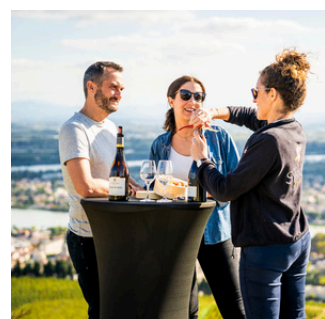
L'objectif est de faire connaître, promouvoir, mettre en lumière les entreprises de la région qui ouvrent leurs portes au public de façon régulière et celles désireuses d'ouvrir leurs portes à l'occasion d'un événement ponctuel.

Quelles sont les dates de l'événement ?

Les « JPO » se tiendront du 13 au 28 février 2027, pendant les vacances scolaires de notre zone A, 1ère semaine de la zone B et 2ème semaine de la zone C. D'une durée de 2 semaines, l'événement permettra de toucher le plus grand nombre de visiteurs, habitants comme touristes. Chaque entreprise pourra proposer à minima 2 créneaux de visite sur la durée totale de l'événement soit 1 créneau par semaine.

À quel public s'adressent ces visites ?

Ces visites s'adressent aux habitants du territoire mais aussi aux touristes de passage. Il s'agit d'une clientèle individuelle curieuse de pousser les portes des entreprises et de découvrir des savoir-faire, des techniques de production, des ateliers de confection, des industries, etc.



LES JOURNÉES PORTES OUVERTES

DES SAVOIR-FAIRE ET DE LA VISITE D'ENTREPRISE

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

« C'est Fabriqué chez Nous »

II. Profil des entreprises et format des visites

Mon entreprise est-elle éligible ?

Sont éligibles les entreprises et musées d'entreprises de tous secteurs d'activités situés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui souhaitent ouvrir leurs portes pendant cet événement et qui ont la capacité d'accueillir du public dans leur espace de production/transformation/visite.

Quels sont les critères pour pouvoir participer ?

- Organiser des visites d'entreprise à destination du grand public régulièrement ou ponctuellement
- ou
- Être une entreprise qui n'organise pas encore de visites mais qui est intéressée par la démarche et désireuse de s'engager à proposer une visite de qualité
 - Proposer une visite comportant une découverte de l'espace de fabrication / production, une explication du ou des métiers
 - Proposer à minima 2 créneaux de visite sur la durée totale de l'événement soit 1 créneau par semaine

Quel type de format de visite dois-je proposer ?

- Une présentation de l'activité de mon entreprise, sa production, une découverte des métiers et des gestes
- Une visite guidée ou libre
- Une entrée payante ou gratuite
- Une visite d'une durée comprise entre 45 minutes et 1h30
- Eventuellement, des démonstrations, dégustations, expositions, ateliers, l'accès à une boutique



LES JOURNÉES PORTES OUVERTES DES SAVOIR-FAIRE ET DE LA VISITE D'ENTREPRISE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES « C'est Fabriqué chez Nous »

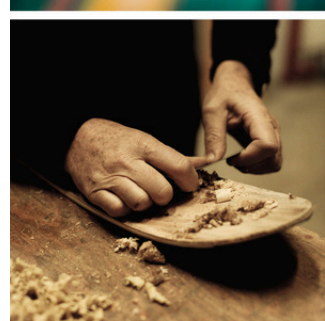
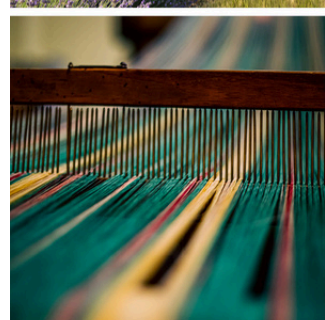
III. Intérêts, engagements et contreparties

Quels sont les bénéfices concrets pour mon entreprise ?

- Accroître ma notoriété et mon image auprès du grand public et des habitants de mon territoire
- Faire connaître mon savoir-faire et faire découvrir nos métiers
- Développer mon chiffre d'affaires ou diversifier mes sources de revenus (boutique, billetterie payante...)
- Me différencier et fidéliser ma clientèle, recueillir des avis clients,
- Fédérer mes équipes autour d'un projet et valoriser leur travail et leur savoir-faire
- Susciter des vocations et contribuer à l'attractivité de nos métiers
- Contribuer à valoriser le « Fabriqué en France » et à promouvoir un tourisme local et ancré sur mon territoire

Quelles sont mes engagements en tant que participant ?

- Communiquer à Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme (ART) les éléments demandés lors de l'inscription gratuite afin que ma fiche soit visible sur le site de l'événement (coordonnées, descriptif, créneaux de visites, tarifs, restrictions, lien vers le site pour la réservation)
- Participer à un webinaire d'information offert en amont de l'événement
- Communiquer sur l'événement grâce au kit communication fourni
- Honorer les visites réservées en proposant un contenu de qualité
- Comptabiliser le nombre de visiteurs pendant l'événement et le communiquer à l'ART
- Inciter les visiteurs à répondre à l'enquête de satisfaction post visite (via un QR code fourni)



LES JOURNÉES PORTES OUVERTES DES SAVOIR-FAIRE ET DE LA VISITE D'ENTREPRISE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

« C'est Fabriqué chez Nous »

Quel est l'accompagnement d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme ?

- Mettre en avant l'entreprise et sa visite sur le site de l'événement gratuitement
- Mettre en place un webinaire d'information pour répondre aux questions pratiques
- Répondre aux questions tout au long de la préparation et pendant l'événement
- Communiquer pour faire connaître l'événement (presse, réseaux sociaux, print, web)
- Fournir un kit de communication permettant de relayer l'événement sur le site internet, newsletters, réseaux sociaux, etc
- Communiquer un bilan de l'événement et de l'enquête client

IV. Modalités pratiques & Partenaires

Quel est le coût d'inscription et de participation ?

- La participation aux JPO est gratuite pour les entreprises
- Les visites seront payantes ou non, selon l'objectif ou les modalités de chacun

Comment s'organise la gestion des réservations ?

- Les visiteurs réserveront leur visite directement auprès de l'entreprise, soit par téléphone, par mail ou sur son site de réservation en ligne
- Il est vivement recommandé de rendre la réservation obligatoire afin d'anticiper l'organisation et pouvoir accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions



LES JOURNÉES PORTES OUVERTES DES SAVOIR-FAIRE ET DE LA VISITE D'ENTREPRISE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

« C'est Fabriqué chez Nous »

Qui sont les partenaires du projet ?

- L'opération est portée par l'Agence Régionale du Tourisme d'Auvergne-Rhône-Alpes
- De nombreux partenaires institutionnels et économiques sont engagés à nos côtés dans l'organisation et la promotion de l'événement :

- la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Direction du Tourisme, Direction de l'Economie)
- Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises
- l'association Entreprise & Découverte
- les Départements ou leur agence départementale du Tourisme ou d'attractivité
- la Métropole de Lyon
- les Offices de Tourisme des territoires concernés
- la CCI Auvergne-Rhône-Alpes
- la Confédération des Petites et Moyennes entreprises (CPME)
- la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA)
- Origine France Garantie
- l'Association Régionale des Industries Agroalimentaires (ARIA)
- la Fédération Française de la Coutellerie,
- Unitex, organisation professionnelle du textile
- l'Union des Entreprises Sport & Cycle

